

EDUCATEUR SPECIALISE SESSION 2018 FORMALITES ADMINISTRATIVES

Documents obligatoires à porter le jour de la pré-rentrée : 7 juin 2018

Cursus Complet – Allégé – Dispensé

- 1- **Autorisation de financement :**
 - Financement individuel
 - Financement employeur ou OPCA
- 2- **Une photo d'identité**
- 3- **Photocopie de la carte d'identité ou passeport valide**
- 4- **Un certificat médical des vaccinations obligatoires : BCG - DT Polio**
- 5- **Une attestation d'assurance responsabilité civile**
- 6- **Le règlement des frais de scolarité 2018/2019 (ne concerne pas les personnes qui ont un « financement employeur »)**
 - **Trois chèques (à l'ordre de ARSEAA – Institut Saint Simon) d'un montant de :**
 - 208 € correspondant aux frais de scolarité (sep à déc 2018)
 - 156 € correspondant aux frais de scolarité (janv à mars 2019)
 - 156 € correspondant aux frais de scolarité (avril à juin 2019)

Cursus Complet (uniquement)

- 1- **Photocopie des diplômes, titres ou équivalences :**
 - Baccalauréat
- 2- **Inscription obligatoire à la Licence Sciences de l'Education par l'Institut St Simon**
 - Attestation CPAM
 - N° INE ou BEA (numéro identification indiqué sur le relevé de notes du Baccalauréat)

AUTORISATION DE L'EMPLOYEUR

(A compléter par l'employeur)

Je, soussigné

Directeur ou Responsable de l'établissement :

Adresse :

Autorise Madame, Mademoiselle, Monsieur

à suivre la formation d'**Educateur Spécialisé** :

du au

Cette formation se déroulera dans le cadre :

- d'un Contrat à Durée Indéterminée
- d'un Contrat à Durée Déterminée
 Durée de date à date :

Autres contrats :

Les bénéficiaires des contrats suivants ne pourront être inscrits que si l'employeur s'engage pour le cycle complet de formation

- autre contrat (précisez).....
 Durée de date à date :

Dont la durée du travail hebdomadaire ou mensuelle s'élève à : h /



PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION A LA CHARGE DE L'EMPLOYEUR :

Pour une formation en 3 ans :

Année 2018/19 :
Année 2019/20 :
Année 2020/21 :

Pour une formation en 2 ans :

Année 2018/19 :
Année 2019/20 :

- Plan de formation
 CIF
 Autre (précisez)

(cocher la case correspondante SVP)

Merci de préciser l'adresse de facturation :

En cas de financement autre que le plan de formation de l'entreprise, veuillez joindre une photocopie de la prise en charge :

- de l'OPCA (en cas de CIF, contrat de professionnalisation...)

- Autorisation ferme (financement acquis)
 En attente de financement

(cocher la case correspondante SVP)

- Si la prise en charge des frais de formation n'est que partielle, veuillez préciser les montants par année :

Année 2018/19 : Année 2018/19 :
Année 2019/20 : Année 2019/20 :
Année 2020/21 :

- Dans ce cas précis, quel sera le mode de financement complémentaire? :

* Montant :
* Montant :
* Montant :

Tous les items de cette attestation doivent être obligatoirement remplis.

Fait à, le

Signature du stagiaire

Cachet et signature de l'employeur





AUTORISATION DE L'ELEVE
FINANCEMENT INDIVIDUEL
(A compléter par l'élève en cas de financement total ou partiel)

Je, soussigné
Adresse :
Numéro(s) de téléphone :
Adresse e-mail :

M'engage à suivre et à financer la formation d'**Educateur Spécialisé** :
du au

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION A LA CHARGE DE L'ELEVE :

Pour une formation en 3 ans :

Année 2018/19 :
Année 2019/20 :
Année 2020/21 :

Pour une formation en 2 ans :

Année 2018/19 :
Année 2019/20 :

Merci de préciser la ou les demandes effectuées

- Pôle Emploi
- CIF CDD
- Demande de bourse d'étude du Conseil Régional
- Autres :

(cocher la case correspondante SVP)

Joindre obligatoire photocopie des justificatifs (notification d'indemnisation pôle emploi, prise en charge OPCA, autres...)

En remplissant cette partie, vous vous engagez à fournir à l'Institut Saint-Simon tous documents relatifs à la prise en charge financière dès acceptation par les différents organismes tout au long de votre formation.

Information sur le paiement candidat individuel : le candidat dispose d'un délai de rétractation de 10 jours après la signature du contrat de formation professionnelle. Les paiements des frais de scolarité sont fractionnés au trimestre. En cas d'annulation de l'inscription avant le début de l'action, les frais de scolarité seront restitués. En cas d'abandon en cours de formation, les heures programmées sont facturables jusqu'à la date de réception de la notification écrite signifiant l'abandon (Lettre RAR).

Tous les items de cette attestation doivent être obligatoirement remplis.

Fait à, le

Bon pour accord

Signature du stagiaire

